

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,3 % EN AVRIL 1990

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,3 % en avril et se fixe à 124,5 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se replie légèrement par rapport aux mois précédents et s'établit à 3,7 %. Rappelons cependant que les loyers entrent dans le calcul de l'indice en mai et novembre : le repli enregistré ce mois pourrait donc n'être que très provisoire.

La hausse du niveau général des prix de ce mois est imputable pour l'essentiel à celle de l'alimentation (en un mois : + 1,1 %; en un an : + 4,8 %), et plus particulièrement aux augmentations saisonnières des fruits et légumes (respectivement : + 6,6 % et + 3,9 %).

Le mazout se replie de 0,6 %, entraînant le groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : - 0,3 %; en un an : - 1,4 %). Les **transports et communications** progressent de 0,4 % (en un an : + 2,3 %) en raison de hausses portant sur les véhicules neufs (autos, motos, vélos) et les services des garagistes. Dans le groupe **santé et soins personnels**, les postes de dépenses pour lesquels un relevé de prix a été effectué ce mois sont stables; en conséquence, l'indice du groupe ne varie pas en avril (en un an : + 1,7 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en avril 1990

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	124,5	0,3	3,7
Alimentation	21	127,9	1,1	4,8
Boissons et tabacs	5	117,3	///	3,3
Habillement	7	127,0	///	3,7
Loyer	18	140,1	///	5,3
Chauffage et éclairage	5	76,3	- 0,3	- 1,4
Aménagement et entretien du logement	6	119,3	///	4,6
Transports et communications	14	115,2	0,4	2,3
Santé et soins personnels	8	124,0	0,0	1,7
Instruction et loisirs	16	128,6	///	3,3

Le signe /// signifie que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 153,0; (septembre 1966 = 100) 260,4.



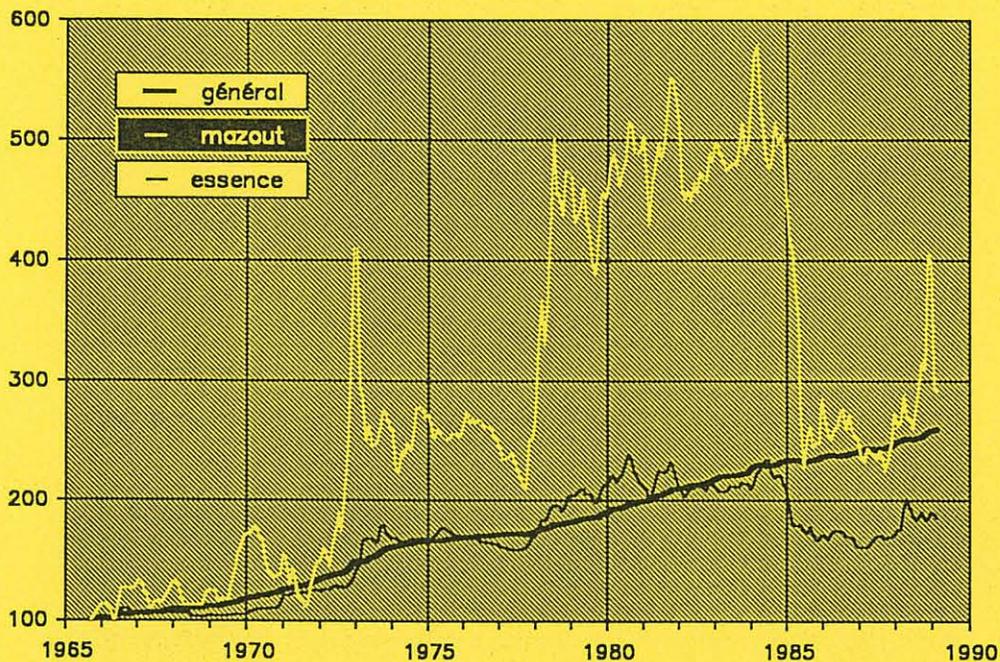
SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

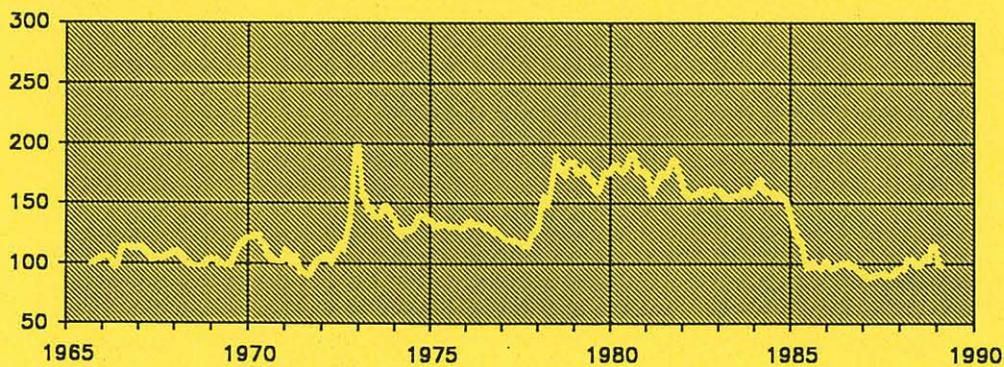
service cantonal de statistique – genève

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION (septembre 1966 = 100)

Indice général, indices du mazout et de l'essence



Indice relatif des produits pétroliers



L'indice relatif des produits pétroliers traduit l'évolution des prix du mazout et de l'essence, pondérés selon leur importance respective dans l'indice des prix à la consommation, compte tenu du renchérissement général.